derniers venus; en voulant prendre place à côté de maisons déjà fondées, les nouvelles allaient modifier les conditions d'existence de celles-là; et comme la possession du nécessaire n'était pas assignée pour limites à leurs convoitises, c'était le désir de la fortune et des richesses s'installant dans chaque communauté religieuse, cherchant à se satisfaire au dehors à l'aide de l'habileté et quelquesois de la violence, recourant à la justice séculière ou ecclésiastique contre les plus forts, bravant les décisions de toutes deux quand elles condamnaient leurs vues, flattant surtout avec adresse les dispensateurs des grâces, des privilèges et sollicitant à l'envi comme une faveur quelques charges temporaires et honorifiques presque toujours lucratives. Je viens d'indiquer les sources fécondes de la fortune de toutes ces communautés; celle dont je vais retracer l'intéressante histoire, ne pouvait échapper à ce courant d'efforts et de tentations.

Le couvent des Grands Carmes a su en effet comme toutes les congrégations religieuses, acquérir d'immenses ressources, mais il est juste d'ajouter pour l'honneur de sa mémoire, qu'il en fit constamment un noble usage. A toutes les époques de nos calamités publiques, la population trouvait à la porte du cloître, une généreuse assistance; les étrangers que leurs travaux recommandaient aux corps savants de la ville, y étaient gratuitement logés, les prélats que des intérêts sacrés pouvaient appeler à séjourner à Lyon, y recevaient un accueil digne de leur rang; enfin, quand les conseillers de ville avaient besoin pour quelque service public de l'église ou des bâtiments du monastère, tout

établissements religieux qui, au Moyen Age, n'avaient trouvé à se fixer qu'en dehors des fossés, c'est-à-dire dans la banlieue, laquelle se trouva en 1740, comprise dans la ville elle-même.